



Commission économique municipale du 1^{er} décembre 2011

Personnes présentes : MM. Cortez, Martineau, Barbary, Combeau, El Moueffac, Dasseux ; Mmes Bordes, Fernandes, Lavigne
Excusés : /

Ordre du jour : Point sur les projets municipaux en lien avec le domaine économique, dont particulièrement :

- **Cré@vallée (nord, ouest et est).** Tableau des installations faites et prévues donné aux membres de la commission. Question de la priorité donnée aux colomniérois sur les embauches de Pat à pain ? B. Barbary a appuyé des candidatures à l'embauche de colomniérois(es) auprès de la DRH de l'entreprise.

Réunion CAP- commune. La vitesse d'avancement des installations est similaire sur les parties nord et sud de Créavallée. Plus d'emplois sur cré@vallée nord. Remarque : ce n'est pas sur la zone Nord qu'il y a vraisemblablement le plus de créations nettes d'emploi. Cré@vallée serait-elle cadennassée dans des activités tertiaires ? Non, il y a ouverture sur des industries « douces ». De toute façon, les axes de développement départemental sont le tourisme et l'agro-alimentaire. Cré@vallée Nord est aussi dédiée à l'agroalimentaire et à l'innovation.

Sur la petite borie : L'étude va être rendue à la CAP en janvier 2012. L'analyse porte sur une zone d'environ 60 Ha. Appellation du futur parc d'activité : cré@vallée Est. Il faut articuler la réflexion sur la révision du PLU et les conclusions du Bureau d'étude sur la petite Borie car ce projet demande un changement de destination de parcelles. La CAP est d'accord pour céder des bâtiments à rénover pour créer un centre de ressources. Elle ne souhaite pas mettre de l'argent sur le fonctionnement du Centre ressources mais est prête à une cession gratuite des locaux actuellement disponibles. La Cap s'est tournée vers la Chambre des métiers pour amorcer un partenariat visant la création du Centre de ressource « éco-construction » qui pourrait être adossé à la partie zone dédiée à l'éco-construction de l'écopôle. L'ensemble des membres pensent qu'il faudrait élargir à d'autres partenaires pour voir ce projet aboutir.

Rampinsolle :

Bas : il va y avoir une réunion des 3 communes concernées pour un aménagement et un embellissement.

Haut : zone remplie. Pas d'extension possible car on arrive à une zone forestière.

- **Commerces de l'avenue du G. de Gaulle :** L'idée est de créer un effet levier en densifiant le commerce de proximité et en apportant des types de commerce n'existant pas dans la zone.
 - Boucher, boulanger et cycles de l'av du G de Gaulle veulent bouger. Qu'en est-il ? Est-ce acté ? Non pas acté. Aussi contacts avec restaurateurs, poissonnier, pressing ?
 - Tous les commerçants pourront-ils être tous en façade ? Oui car si besoin, le cheminement piéton de la rue vers le restaurant scolaire serait déplacé au profit de l'agrandissement du parvis en front de rue.
 - En partie, transfert de commerces, qu'en sera-t-il des « dents creuses » ? En cette période économiquement dure, il sera peut-être difficile de retrouver des commerçants qui fonctionnent sur les locaux qui seront délaissés dans l'actuelle galerie commerciale. Il faudra créer les conditions d'un renouveau, densifier le commerce local, pour être plus attractif et enrayer la spirale négative.
 - Et la concurrence du SPAR ? pas de viande ou poisson frais. Le Spar risque de capter la clientèle d'Intermarché en partie, pas du mutant, étant donné les prix.
 - Eventualité d'un restaurant d'insertion ? contact avec « Réplique », une association

qui a mis en place des îlots d'activités économiques « sociales et solidaires » ; avec AFAC pour ne pas faire concurrence à ce qui existe sur le territoire.

- B Barbary : en R+1 : envie de faire du logement ? en R-1 : en sous-sol faire un local public et/ou du stockage et/ou du parking... M Dasseux, F Cortez : faire du logement en R+1 paraît important, car idéalement placé et ce serait dommage de perdre cet espace. M Bordes : pas la même vision car à côté il y a de la vacance de logement. H El Moueffac : logement au-dessus de commerces pas très attractif.
 - Mettre de la verdure sur le toit, pour apporter des végétaux tout en densifiant.
 - Il faut connaître le prix proposé en locatif et achat. Le promoteur va être rencontré la semaine prochaine.
- **Travail avec l'AICC (Association Interprofessionnelle de CC) et les chambres consulaires.** Une réunion s'est déroulée entre l'AICC, Chambre des métiers et CCI de la Dordogne, représentante de l'État et mairie. Prise d'information auprès de l'Etat sur le dispositif FISAC. L'AICC est intéressée à poursuivre cette réflexion. L'étude des dossiers est néanmoins extrêmement longue, ce qui entraîne de fait l'obligation pour les porteurs de projet d'avoir l'autofinancement nécessaire pour chaque phase, et de passer à la phase suivant si le dossier FISAC est accepté.
 - **Système local de Production et de Consommation.** Ce sujet a été traité au niveau départemental. La CAP a adhéré à une SCIC (SCIC « Mangeons 24 ») ayant comme objectif de fournir la restauration scolaire du département en produits locaux et bio. Mangeons 24 est une SCIC qui a été créée avec le concours du CG, de la CAP, de la chambre d'agriculture. C'est important car le fait que la SCIC « Epicerie solidaires » a permis à une nouvelle SCIC, à échelle départementale, de voir le jour. C'est notable, pour montrer, s'il était besoin, que l'économie solidaire fonctionne.
- Engagement de la CAP sur du foncier réservé à du maraîchage.** Achat de terrain récemment.
- **Potentialités de développement de projets dans le champ de l'économie sociale et solidaire.** Maintenant, que la commune est adhérente au réseau RTESS....., il serait intéressant que les informations (la lettre d'info, les formations) soient transmises aux membres de la commission.

Question diverses :

- B Barbary fait état d'une intervention qu'il a eu à la CAP récemment sur la mise en œuvre du projet de charte commerciale et visant à transformer la Charte commerciale en un Document d'aménagement Commercial (DAC) qui obligerait toutes les communes à se soumettre aux règles d'une charte dont la nécessité s'impose aujourd'hui. F Cortez se questionne sur l'opportunité signer une charte avant l'extension effective de la CAP. B Barbary pense que ce serait symbolique.
- **Camp des américains.** La CAP s'est exprimée sur le fait que cette zone ne sera définitivement pas économique et que la voie de valorisation proposée par Juliane Bailly, stagiaire de l'Ecole nationale de la Nature et du paysage de Blois, est sûrement la plus pertinente.

ADEME : rejet d'un dossier déposé en 2011 pour la dépollution-aménagement du camp américain. La plupart des dossiers reçus sont axés sur de l'habitat. Une rencontre sera organisée avec l'ADEME avant de redéposer un dossier en 2012. Dans tous les cas les masses de terre de surfaces qui sont polluées devront être encapsulées sur place.

Présentation de l'étude de Juliane Bailly. Basée sur le principe d'un lieu de loisir et de vie culturelle et associative. Utilisation de l'eau comme thème central. La qualité de l'étude a été relevée.

- F Cortez propose de faire installer des pergolas sur des zones de commerce de proximité, afin de dynamiser le commerce local. Ce projet pourrait-il être financé avec le concours d'un FISAC ? Réponse : il faut que ce projet ait un caractère à la fois permanent (et soit englobé dans un projet plus global) et avec des animations. H El Moueffac fait passer l'information que des étudiants de l'IUT (ou du lycée agricole) peuvent faire des études d'opportunité, de faisabilité.
